

Rapport à la langue	Français Langue Maternelle (Première)	Français Langue Seconde (Bilinguismes)	Français Langue Etrangère	
	Acquisition en milieu familial entre 0 et 2 ans (acquisition du langage) Langue des parents – ou de la mère Ou du père - Première langue mise en place chez un sujet donné. Selon les usages sociaux et l’histoire de vie, le sujet peut par la suite choisir une autre langue comme langue première	Acquisition en milieu naturel (et/ou scolaire) avant douze ans. Langue mise en place après la langue maternelle. Plusieurs formes de bilinguisme peuvent se construire, selon les usages personnels, selon la place et le statut du français dans l’environnement (pays francophones, pays non francophones mais scolarité en français . . .)	Apprentissage en milieu scolaire, peu d’heures par semaine, en tant que Langue Vivante, ou dans une école de langue à l’âge adulte ou par autodidaxie. Le rapport à la langue peut évoluer vers une place seconde selon le degré de maîtrise, de fluidité et la fréquence et les modalités d’usage – social, professionnel, familial - . Une même personne peut garder un rapport étranger en milieu familial et second en milieu professionnel.	
Compétences et processus évolutifs	Francophone (FLM ou FLS)	Proche francophone	1	2
	-S’exprime parfaitement à l’oral du point de vue de la prosodie et de la prononciation -Possède un degré de fluidité égal dans tous les domaines de l’expression orale (familiale, amicale, sociale, éducative, professionnelle)	-S’exprime de façon claire mais des formes prosodiques ou phonémiques ne correspondent pas aux normes de la communication - Possède un degré de fluidité inégal selon les domaines thématiques et les usages	1 Comprend des questions sur son identité , son parcours et y répond partiellement S’exprime de façon peu compréhensible, par bribes d’énoncé(A1.1)	Communique sur des tâches simples et habituelles. Peut décrire des personnes, parler de sa formation et ses activités. Participe à des échanges courts et utilise des marqueurs temporels(A1-A2)
			4	3
			4 Participe à des conversations et à des échanges sur des sujets d’actualité avec des natifs et justifie son point de vue Aisance et spontanéité avec quelques	Raconte des événements au passé en les situant Peut développer un point de vue sur un sujet connu Bonne élocution avec des erreurs de prononciation (B1)

Modalités d’appropriation en français oral

Mariela DE FERRARI - 2010



Apprentissage de l'écrit	Langue Maternelle ou Seconde Scolarité en français		Langue Etrangère Scolarité dans une langue autre que le français
	En France Dix ans minimum (de 6 à 16 ans) – 9 ans jusqu'en 3 ^e - 12 ans jusqu'en classe Terminale (Bac).	A l'étranger Variable selon les pays et les espaces urbains/ruraux d'un même pays : 0-2 ans 2-5 ans 5-9 ans, plus de 10 ans	A l'étranger Variable selon les pays et les espaces urbains / ruraux d'un même pays : 0-2 ans 2-5 ans, 5-9 ans, plus de 10 ans. Il conviendra de tenir compte de la langue de scolarisation pour mesurer les écarts et les proximités avec le français (alphabet latin, langues latines . .)

Situer des compétences écrites

Pour évaluer et situer les compétences écrites des personnes évaluées, il conviendra de vérifier le degré de maîtrise de la lecture-écriture en tant que processus cognitifs automatisés d'une part, en tant que genres discursifs et quantité d'écrit compris et produits d'autre part. Pour les personnes scolarisées moins de 9 ans, quelle que soit la langue de scolarité, le premier volet d'observation s'avère essentiel pour bien définir - situer les acquis et identifier les besoins à l'écrit. Pour ce faire, des descripteurs de compétences spécifiques permettent de situer les acquis au niveau de:

- l'apprentissage de la lecture – écriture : Cinq paliers menant du grand débutant jusqu'au niveau A1 du Cadre européen commun de références (CECR). Au bout du troisième palier dit « appropriation », les compétences relèvent du niveau A1.1
- la compétence de communication en français : Entre les niveaux A1 et B2 du CECR

La carte de compétences s'appuie sur ces référentiels et croise ses logiques de progression avec certains critères d'évolution du CECRL en particulier pour ce qui relève de la quantité d'écrit lu / produit.

Cette manière d'analyser/situer les acquis à l'écrit permet d'éviter toute stigmatisation et facilite la mise en perspective avec des parcours d'apprentissage, dans une entrée « compétences situées ».

Modalités d'analyse pour situer des compétences écrites – Mariela DE FERRARI 2010